



Aménagement

## Une concertation publique dans le cadre des modifications du PLUi-H et PLUi valant SCoT

20 mai 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Votés en 2019, les PLUi-H (le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, programme de l'Habitat) et PLUi (le Plan Local d'Urbanisme intercommunal) valant SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) seront modifiés fin 2021 pour être plus en adéquation avec les besoins du territoire. Durant cette période d'études, l'Agglomération Seine-Eure informe et donne la parole à tous les habitants en les invitant à échanger. Un temps de concertation est programmé à partir du mois de juin, jusqu'à la fin de l'année.**

### Comment faire :

#### 1<sup>ère</sup> étape : consultation :

Les projets de modifications à l'étude sont consultables dans les mairies suivantes : Clef-Vallée-d'Eure, Gaillon, Heudebouville, La Haye-Malherbe, Pont-de-l'Arche) et à l'Hôtel d'Agglomération. Il est également possible de visionner sur le site internet de l'Agglomération Seine-Eure : <https://www.agglo-seine-eure.fr/plan-local-urbanisme-intercommunal-habitat/>. Ils seront mis à jour régulièrement, il est donc important de les vérifier systématiquement sur la page internet de l'Agglomération, pour prendre connaissance de l'avancée des études.

#### 2<sup>ème</sup> étape : concertation :

- Un besoin d'information, des remarques ou avis sur les modifications, toutes les demandes formulées par écrit peuvent être déposées ou adressées par courrier au service Urbanisme-Planification et Foncier de l'Agglomération Seine-Eure, situé à Louviers, ou transmises par mail : [urbanisme-plu@seine-eure.com](mailto:urbanisme-plu@seine-eure.com)
- Des réunions d'information, sur inscriptions, sont organisées au cours d'une demi-journée pour aider les habitants à s'exprimer :
 

○ 1er juin de 14h à 17h :	Salle des mariages, Mairie de Gaillon
○ 2 juin de 9h à 12h :	Salle du conseil, Mairie de Clef-Vallée-d'Eure
○ 3 juin de 9h à 12h :	Salle Ambroise Croizat, Pont-de-l'Arche
○ 7 juin de 9h à 12h :	Hotél Hôtel d'Agglomération, Louviers
○ 7 juin de 14h à 17h :	Mairie de la Haye-Malherbe
○ 8 juin de 14h à 17h :	Salle des associations, Heudebouville

Réservation des RDV au 02 32 50 86 10 ou [planification-territoriale@seine-eure.com](mailto:planification-territoriale@seine-eure.com)

#### CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Agnieszka Rochowicz - Chargée des relations presse et médias  
02 76 46 03 54 / 07 72 37 51 42 - [agnieszka.rochowicz@seine-eure.com](mailto:agnieszka.rochowicz@seine-eure.com)



[agglo-seine-eure.fr](http://agglo-seine-eure.fr)



[@agglo.seine.eure](https://www.facebook.com/agglo.seine.eure)



[@AggloSeineEure](https://twitter.com/AggloSeineEure)



[@territoireseineure](https://www.instagram.com/territoireseineure)

**Pour rappel :**

**Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** tenant lieu de programme de l'Habitat (PLUi-H) et le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** (PLUi) valant SCoT sont deux documents d'urbanisme, stratégiques pour l'avenir du territoire. Ils intègrent des problématiques et des questionnements qui dépassent ceux qui leur sont propres (habitat, équipement public, qualités des espaces naturels, mobilité, desserte en transports collectifs, développement économique, ...). Approuvé le 28 novembre 2019, le PLUi-H concerne le périmètre de l'ancienne Agglo (40 communes). Le PLUi valant Scot concerne le territoire de l'ancienne Communauté de Communes Eure Madrie- Seine. Il a été approuvé en conseil communautaire le 19 décembre 2019.